		Règne.	Chap.	Section
Tuteurs, Curateurs et autres cho- ses de cette nature.	3	Geo. IV.	17	14
La nomination de Tuteurs, &c.		GCO. 17.	1	1.2
pourra sur un Appel au Banc				
du Roi des Trois-Rivières ou de				
Montréal dans le Terme Supé- rieur être mise de côté.			١	15
Réserve des Droits de la Couronne.		••	1	16
Acte continuera au 1er. Mai 1826.		O III	96	17
—— continué au 1er Mai 1829. Provisions de l'Acte qui a rapport		Geo. IV.	26	•••
aux petites causes étendues aux				
Townships du dit District Infe-	1			
rieur.	4	Geo. IV.	2	••
(Expirc.) Acte pour pourvoir à la bâtisse	4	Geo. IV	3	
d'une prison dans ledit District.	5	Geo. IV.	26	
(Voyez Commissaires,				1
Prison.) Certains Mariages, confirmés.			25	1
Mais pas les Mariages entre des per-		• •	20	1 -
sonnes qui ne pouvaient pas lé-			ľ	
galement se marier.		••		2
Ni les mariages célébrés après la pas- sation de cet Acte.				١
,		••	1	
SAINT GREGOIRE.				
£300 accordés pour l'amélioration				
d'un Chemin de Communication				
entre Saint Grégoire et Longue Pointe, dans le Township de			l	
Kinsey.		٠.	29	1
Aucune partie de l'Argent ne sera				
dépensé, avant qu'un Procès- Verbal du dit Chemin ne soit ho-			1	
mologué.		••		2
Le Gouverneur nommera des Com-				
missaires pour faire ce Chemin.		• •	••	3
Devoirs des Commissaires.				••
SAISIES.				
Acte autorisant la remise d'effets	1	Cas III	14	
saisis en certains cas.	T	Geo. IV.	14	ļ.